



Compte bancaire bloqué par le tressor public

Par **flamanrose**, le **06/02/2008** à **18:36**

Maman seule de 49ans avec une petite fille a charge ,mes revenus sont le rmi 340e aujourdhui on me reclame le montant des amendes ke je ne peux regler faute de ressources ,malgré mes nombreuses recherches d emplois .Compte bancaire bloqué donc plus possible de regler mon loyer ect.. .malgres mes demarches aupres des services administratifs,le resultat reste negatif .Quels sont mes droits et peut etre des solutions pour me sortir de cette galere .Merci de me repondre

Par **ly31**, le **07/02/2008** à **09:18**

Bonjour,

Votre compte bancaire est bloqué, je pense que Monsieur le Percepteur, a dû vous faire un A.T.D. (avis à tiers détenteur) à votre banque !

Si oui, le seul moyen étant de rencontrer le plus rapidement possible votre Percepteur, afin de prendre des arrangements avec ce dernier

Je vous souhaite bon courage et n'hésitez pas à me contacter

ly31